

Procès-verbal
Séance du conseil d'établissement de l'école Eymard
29 novembre 2021, 18 h 30
Via TEAMS

Présences

Mme Isabelle Godin, directrice
M. Marc-Antoine Paré, président
Mme Sophie Turgeon, parent
Mme Marie-Ève Shank, parent
Mme Audrey Perron, parent
Mme Julie Dubois, enseignante 5^e année
Mme Anne Tanguay, enseignante 2^e année
Mme Chantal Boissé, secrétaire d'école
Mme Line Desautels, responsable du service de garde

Absences

Aucun

Secrétaire de la séance

Mme Chantal Boissé

1. Mot de Bienvenue de notre président, M. Marc-Antoine Paré

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- Proposé par Mme Audrey Perron
- Appuyé par Mme Anne Tanguay

3. Suivi et adoption du procès-verbal du 18 octobre 2021

- Proposé par Mme Anne Tanguay
- Appuyé par Mme Sophie Turgeon

4. Suivi au comité de parents

Aucun

5. Mot du public

Aucun public

Points d'approbation

6. Sortie éducative

- Sortie de fin d'année pour les deux classes de la 1^{re} année au CAP du CÉGEP de Sherbrooke au coût de 15 \$ par élève.

Proposé par Mme Julie Dubois et accepté par Mme Audrey Perron tel que présenté.

7. Collation (suivi de dossier)

- Mme Isabelle Godin présente le résumé de la rencontre du conseil d'école. L'approche souhaitée en est une de sensibilisation. Par exemple, qu'est-ce qu'une bonne collation? Quels sont les bénéfices d'une bonne collation? La définition et rédaction se feront lors du prochain conseil d'école. Aussi, M. Marc-Antoine Paré suggère de prévoir dans la rédaction que la direction de l'école se réserve le droit de modifier en cas de besoins médicaux car la direction de l'école est imputable si toutefois un élève a des allergies alimentaires connues et que des règles de préventions ne sont pas en place.

Proposé par Mme Anne Tanguay et appuyé par Mme Audrey Perron

8. Budget et mesures dédiées

- Mme Isabelle Godin présente le budget et les résultats réels 2020-2021.

Proposé par Mme Sophie Turgeon et appuyé par Mme Marie-Ève Shank

- Mme Isabelle Godin présente les mesures dédiées 2021-2022 et sa répartition.

Proposé par Mme Anne Tanguay et appuyé par Mme Marie-Ève Shank

Points d'information

9. Offre de repas chaud

- M. Marc-Antoine Paré présente « LA CANTINE POUR TOUS », organisme à but non lucratif qui offre des repas sains et abordables.

L'école LaRocque utilise les services de repas chauds de cet organisme depuis quelques années.

Mme Isabelle Godin propose de recueillir des informations auprès de la direction de cette école. Mme Sophie Turgeon propose une démarche d'invitation d'un représentant de cet organisme pour une présentation et une offre de service possible, pour les besoins de l'école Eymard en tenant compte de nos locaux restreints, lors d'un prochain conseil d'établissement.

On continue les démarches.

10. Vie de l'école

- Trois classes ont basculé à la suite de cas positifs de Covid-19. Merci aux parents pour la collaboration et aux enseignants pour les préparatifs et l'enseignements par TEAMS.
- Des opérations de sensibilisation et de mesures préventives en lien avec le monde virtuel concernant la plateforme TEAMS sont effectuées présentement auprès des élèves et des parents. En effet, lorsque la classe de Mmes Pascale et Catherine en 4^e année a basculé en virtuelle, nous avons constaté que quelques élèves se sont amusés à couper les micros, à exclure certains autres élèves et à écrire, dans les commentaires, des propos hors contextes lors des périodes d'enseignement. La plateforme TEAMS est éducative et essentielle à l'enseignement à distance en temps Covid.

- Le comité PALVI a pris forme. Il y a un représentant par classe. Le comité a procédé à la décoration du temps des Fêtes dans les corridors de l'école en y installant un sapin de Noël et des décorations festives. Aussi, le comité s'implique sur la cour d'école.
- Le service de garde fonctionne en sous-effectif sur l'heure du dîner depuis plusieurs semaines. Merci à Mme Line Desautels, responsable du service de garde, pour son travail sur le terrain et son efficacité!

11. Suivi COVID

- Beaucoup d'accompagnement et de sensibilisation auprès des parents sont effectués au quotidien. Les règles sanitaires sont maintenues. La sécurité avant tout!

12. Suivi module de jeux et cour d'école

- Mme Isabelle Godin mentionne que les réparations du module de jeux ont été effectuées par l'entreprise *Jambette* pour une facture de ±3000 \$. Cependant, la structure bouge encore. Donc, *Jambette* a été recontactée et nous sommes en attente d'un retour d'appel.
- Un projet d'embellissement de la cour d'école est à l'étape de la planification.

13. Varia :

- Formation pour les membres du conseil d'établissement
Trois nouveautés :
 - Faire une consultation auprès des élèves une fois par année sur un sujet donné.
 - Volet initiative : Le conseil d'établissement a le pouvoir de donner des recommandations à la direction de l'école dans l'esprit d'améliorer le milieu de vie de l'école.
 - Le Plan de lutte pour prévenir et combattre l'intimidation et la violence à l'école doit être adopté par le conseil d'établissement annuellement.

Levée de l'assemblée à 20 h 25 proposée par Mme Anne Tanguay et appuyée par Mme Audrey Perron.